



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉFORME DU LYCÉE PROFESSIONNEL

Terminale 2024-2025
Baccalauréat professionnel
ASSP



*Lycée Blaise Pascal
Villemomble*

Terminale : choix du parcours différencié

En classe de terminale professionnelle, les élèves sont invités à choisir entre deux parcours, en fonction de leur projet post-baccalauréat :

- un parcours de préparation à l'insertion dans l'emploi
- ou un parcours de préparation à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

Le choix et le suivi effectif d'un de ces parcours est obligatoire pour tout élève en classe de terminale professionnelle.

Terminale : choix du parcours différencié



Le choix entre les parcours de préparation à l'insertion et à la poursuite d'études supérieures s'inscrit dans le cadre d'un **accompagnement continu, depuis la classe de seconde**, à la construction du projet de l'élève.



Les deux parcours sont présentés à tous les élèves **en début de terminale**.

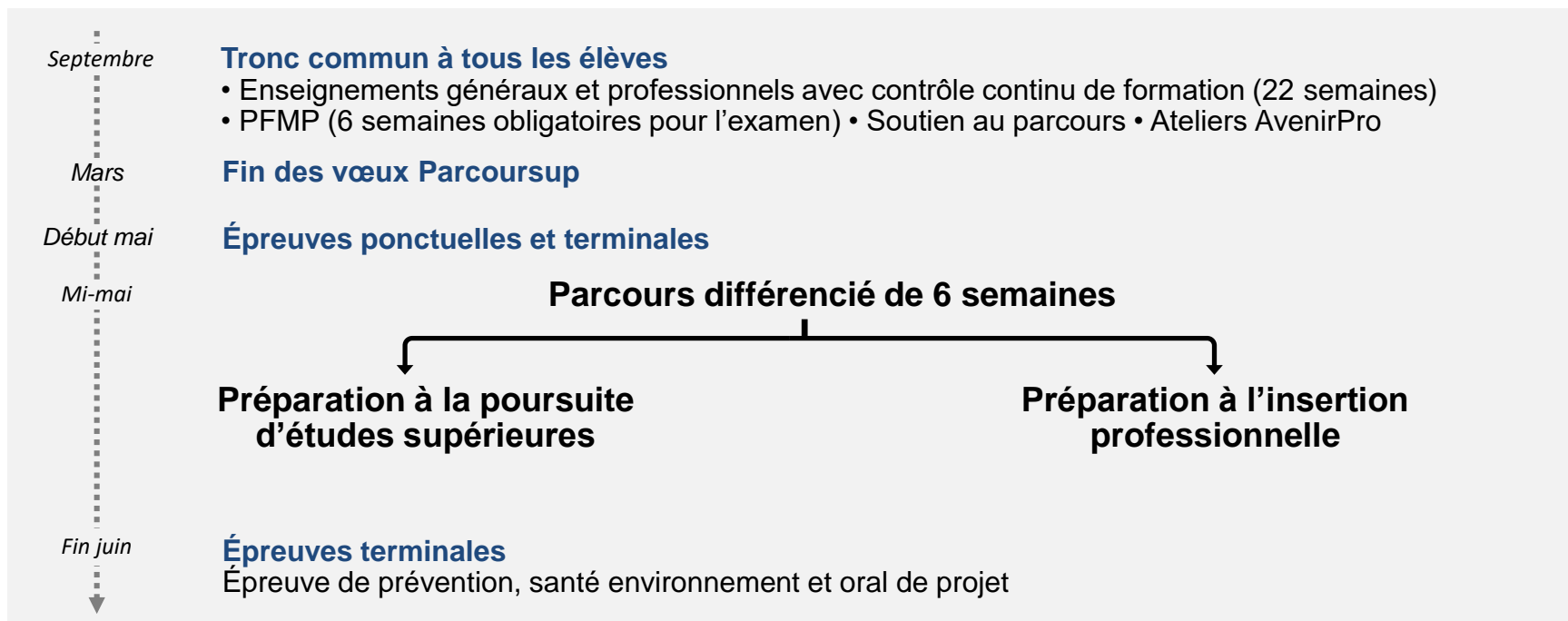


Une **fiche de dialogue** sera utilisée par l'établissement pour permettre :

- aux familles d'exprimer un premier souhait de parcours ;
- au conseil de classe de faire des recommandations.



L'inscription dans l'un ou l'autre parcours se fait au terme d'un entretien à l'issue du dernier conseil de classe précédant le parcours, au choix de l'élève

En fin d'année de terminale, un parcours différencié de 6 semaines

Retour de la fiche de dialogue le 13/01/2025 avant le départ aux PFMP le 20/01/2025

Les conseils de classe le 10/02/2025 étude de la proposition et confirmation

Recherche de stages de 6 semaines. Préparation des modules de formation

NOUVEAUTÉ 2024-2025

RÉFORME DU LYCÉE PROFESSIONNEL

PRÉPARATION A LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Terminale : préparation à la poursuite d'études supérieures

2 OBJECTIFS



Consolidation et renforcement
disciplinaire et méthodologique



Développement de compétences
psychosociales

Grille horaire indicative du parcours de 6 semaines (peut être adaptée au projet de classe et aux besoins des élèves)	Volume hebdomadaire
Enseignements professionnels et économie-gestion ou économie-droit	10 h
Enseignements généraux Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique Mathématiques/Physique-chimie Langue vivante A/B EPS	10 h 3 h 3 h 2 h 2 h
Autres enseignements selon le choix de l'établissement	5 h
TOTAL DES HEURES	25 h
+ Travail personnel de l'élève au lycée, inscrit dans l'emploi du temps	+ 5 h

NOUVEAUTÉ 2024-2025

RÉFORME DU LYCÉE PROFESSIONNEL

PRÉPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Terminale : préparation à l'insertion professionnelle



6 semaines recouvrant une ou plusieurs séquences de PFMP qui peuvent être effectuées dans différents lieux (allocation de PFMP possible sous condition de convention tripartite)

Date de la PFMP :
du 19 Mai au
27 Juin 2025



Ce parcours est destiné aux élèves qui souhaitent une **insertion directe** après l'obtention de leur diplôme.

Il peut également concerner des élèves souhaitant effectuer une **poursuite d'étude courte ou vers une autre filière, y compris par apprentissage :**

- titre professionnel
- CAP en un an
- certificat de spécialisation (nouvelle appellation des mentions complémentaires)
- FCIL

À noter l'intérêt que la convention de stage soit signée tôt afin de le valoriser sur Parcoursup

Pour aider votre enfant à progresser dans la construction de son projet de formation et/ou d'insertion :

- Le professeur principal de la classe de l'élève
- Les membres de l'équipe éducative :
- Le chef d'établissement
- La proviseure adjointe
- Les enseignants
- Les enseignantes documentalistes
- La responsable du bureau des entreprises
- La conseillère principal d'éducation (CPE)
- La psychologue de l'éducation nationale